Madame, Monsieur,

Devant le nombre de questions légitimes sur les modalités d’accueil de vos enfants, j’ai pris la décision de vous apporter quelques précisions, elles ne pourront répondre que partiellement à vos interrogations, mais je vais vous en expliquer la raison.

Depuis la publication des recommandations du conseil scientifique ( 24/4) et de l’Académie de médecine(23/4) , j’ai anticipé et commencé à rédiger les modalités d’organisation de l’école pour la rentrée du 11 mai.

Néanmoins, je devais mettre à jour cette organisation en fonction des réunions avec Madame l’Inspectrice ( 23 /4 et 29 /4) et des recommandations sanitaires du Ministère de l’Education Nationale qui nous sont parvenues ce matin ( 30/4)

Je suis, en ce moment même, après avoir eu un conseil des maîtres ce matin avec l’équipe enseignante, en train de modifier mon organisation qui sera soumise à Madame l’Inspectrice. Quand j’aurai eu sa validation, je la présenterai aux représentants de parents ( entre le 5 et le 6 mai)

Ensuite, si je connais le nombre d’enfants dont les familles souhaitent qu’elles intègrent l’école, je pourrai vous donner un planning. Je mettrai également en ligne sur notre site internet l’organisation propre à l’école le 7 mai.

En raison des contraintes sur les sanitaires, les règles de distanciation sociale, du mobilier, de la superficie des classes et des différentes recommandations faites par le ministère, l’école pourra accueillir 7 groupes de 14 élèves au maximum. Dans le pire des cas, certains élèves ne pourraient venir un jour toutes les deux semaines et dans le meilleur des cas 2 jours par semaine. Je ne peux m’avancer sur ces chiffres puisqu’ils dépendent du nombre d’élèves présents et du niveau. J’ai décidé d’une priorité à donner aux élèves les moins autonomes. Ce sont ceux qui souffrent le plus de la continuité pédagogique. Il s’agit des élèves du CP au CE2, les autres seront bien entendu accueillis, mais il y aura deux fois moins de groupes. Je précise également que certains élèves ne pourront être accueillis par l’enseignant habituel de leur classe.

En attendant, vous trouverez en pièce jointe, les documents sur lesquels je me suis basé pour rédiger l’organisation de notre école à cette rentrée.

Vous me posez aussi beaucoup de questions quant à la mairie. Madame l’Inspectrice est l’unique interlocutrice de la mairie en cette période de crise, pour faciliter la circulation des informations. Une réunion doit avoir lieu lundi prochain. La mairie a reçu les recommandations ministérielles ce matin même.( 30/4)

Sachez que la sécurité et la santé de vos enfants et des enseignants est mon unique priorité sur cette période. J’essaie de mener une réflexion collective avec mes collègues, et d’autres directeurs.

Je sais que la situation n’est pas simple pour vous et je vous espère toutes et tous en bonne santé.

 Le directeur, O.DERQUENNE